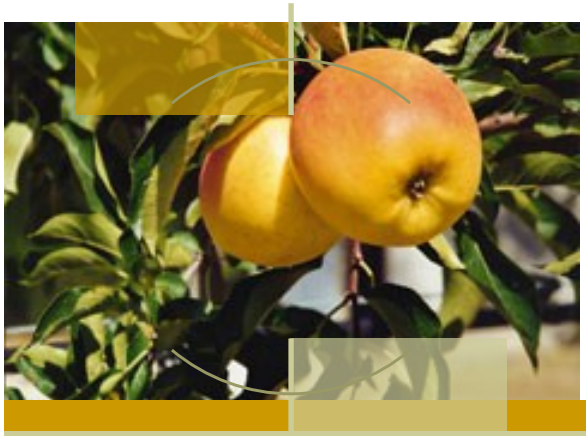

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°27 du 26 août 2014

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 25 août 2014 par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSHELIA PRUNI-SPINOSAE*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectations prolongées (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure. **En Moyenne Vallée du Rhône, le 25 août, 5 parcelles sur 15 présentent des symptômes de rouille à des niveaux variable.**

PECHER- ABRICOTIER

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Les observations de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises globalement en diminution. Actuellement, la problématique concerne le pêcher mais également les variétés tardives d'abricotiers. Des dégâts sur pousses et fruits ont été observés sur certaines parcelles. Le 26 août, 2, et 21 captures ont été enregistrées sur les 2 pièges suivis en parcelles d'abricotiers en Moyenne Vallée du Rhône. Sur pêcher, voici les résultats dans le tableau ci-dessous :

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 25 août 2014 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	5	3	1	0	0	1
RL	1	1	0	0	0	0

MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xantho-nomas*) :

- Intervenir d'abord dans les parcelles saines puis dans celles ayant présenté des symptômes.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter à l'alcool à bruler et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Eviter les excès d'azote et les déficits potassiques ; se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire absolument l'aspersion sur frondaison.
- Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

D. SUZUKII

Soyez vigilants. Retirez du verger et détruisez les fruits attaqués (solarisation en enfermant les fruits dans un sac poubelle noir fermé hermétiquement exposé au soleil quelques jours, ou congélation). Pour rappel, l'insecte ne privilégie ni l'abricotier ni le pêcher pour son développement, mais il peut attaquer les parcelles proches de cerisiers non récoltés ou de petits fruits infestés par *D. suzukii* et les parcelles aux fruits blessés (morsures de forficule, cracking, impacts de grêle…). Cf. photo de dégât sur abricot dans BSV n°24 du 29/07/2014

Voici les résultats des relevés de mâles D.suzukii en parcelles de pêchers et abricotiers :

Le 26 août

- 2 captures à Saulce-sur-Rhône (26) sur pêcher,
- 95 captures à Peaugres (07) sur abricotier.

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines. **En cas de présence de symptômes, repérez ou mieux, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**

PECHER

MALADIES DE CONSERVATION Cf. BSV n°21 du 16/07/14

Soyez vigilants suite aux conditions humides de juillet, en particulier dans les parcelles présentant des blessures (grêle, forficules…). Le 25 août, un contrôle pré-récolte a été réalisé sur 2 parcelles de pêchers : 18.5 % à 20 % de fruits présentaient des pourritures.

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place dans toutes parcelles présentant des pourritures :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage. Profiter du passage pour éliminer les fruits meurtris ou pourris.
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers. Intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

Le 25 août, en Moyenne Vallée du Rhône, une parcelle d'abricotier sur les 2 suivies a présenté 2 % de fruits touchés.

THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*
Cf. description des symptômes dans BSV n°17 du 11/06/2014.
Le 25 août, la parcelle observée en Moyenne Vallée du Rhône ne présente aucun thrips. Le temps frais et souvent humide connu depuis début juillet n'est pas propice aux thrips. **Veillez à faucher régulièrement l'enherbement pour limiter les populations : des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte.**
Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).

COCHENILLE DU MÛRIER - *PSEUDOLACASPIS PENTAGONA*
En Moyenne Vallée du Rhône le deuxième essaimage de larves mobiles arrive à sa fin.
Soulevez les boucliers (Cf. photo dans BSV n°21 du 08/07/14) au sein des encroutements pour repérer les femelles vivantes (une femelle par bouclier, couleur orange vif). En soulevant les femelles, vous pourrez repérer la présence d'œufs (orangé). Les larves mobiles (observation à la loupe) sont repérables ensuite autour des boucliers des femelles vivantes.

COCHENILLES LECANINES
Surveillez les parcelles attaquées en 2013. La durée de l'essaimage des cochenilles lécanines s'étend sur plusieurs semaines. Cf. photo dans BSV n°22 du 16/07/14.

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*
Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. **Le 25 août, aucune prise et aucun dégât sur fruits n'ont été enregistrés sur les 3 parcelles de pêchers suivies du réseau (2 pièges en Moyenne Vallée du Rhône et un piège en Rhône-Loire).**

OÏDIUM
Le 25 août de 5 % de pousses touchées a été observée sur une nouvelle parcelle en Rhône-Loire.

CERISIER

MALADIE DU FEUILLAGE (CYLINDROSPORIOSE OU ANTHRACNOSE, CORYNEUM)
Certains vergers peuvent présenter des symptômes de corynéum, de cylindroporiose. En cas de périodes pluvieuses prolongées, des contaminations peuvent se développer et entraîner des chutes massives de feuilles en cours d'été. Le 25 août du coryneum a été observé sur 2 parcelles en Moyenne Vallée du Rhône. En Moyenne Vallée du Rhône 2 parcelles sur 5 suivies montrent la présence sur feuille de cylindrosporiose. Hors réseau, nous observons la présence de cette maladie dans de nombreux vergers avec un taux d'infestation plus ou moins importante.

COSSUS GÂTE-BOIS
Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers. Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable. On peut trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. La présence de l'insecte n'a pas été repérée sur les parcelles du réseau observées le 25 août.

LE GNOMONIA
Il s'agit d'un champignon provoquant en été l'apparition de taches diffuses de couleur rougeâtre sur le limbe des feuilles. Ces dernières se dessèchent et s'enroulent sur elles-mêmes. A l'automne elles ne tombent pas et restent accrochées aux branches pendant tout l'hiver.
Le 25 août 1 parcelle sur 2 observées en Moyenne Vallée du Rhône présente des symptômes .

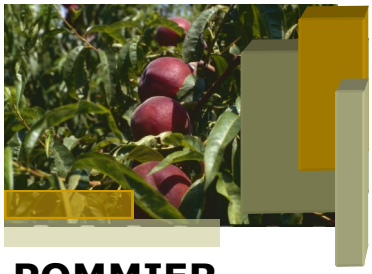

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*
Le 25 août, de la tavelure a été observée sur pousses et fruits dans 4 parcelles sur les 7 suivies sur l'ensemble du réseau.

POIRIER

TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*
Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. **Surveillez la météorologie.**

PSYLLE DU POIRIER - *C. PYRI*
Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, toute mesure prophylactique permettant d'éviter une pousse excessive peut limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : **Taillez en vert ou bien encore irriguez par aspersion ce qui permet de lessiver le miellat (pour fragiliser les larves de psylles, en alternant période d'irrigation de 2 heures et séchage).** Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année. L'arrêt de la pousse active freine fortement l'évolution de l'insecte.

POMMIER-POIRIER

MALADIES DE CONSERVATION
A l'approche de la récolte, des pourritures sur fruits peuvent se produire sous l'effet du développement de champignons : *Monilia, Penicillium, Botrytis, Gloesporium…*Observez attentivement vos parcelles notamment celles ayant subi la grêle. Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :
- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et triez à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entrainer des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophtora*).
- Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.

CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - CYDIA POMONELLA

Le vol est en cours en tous secteurs et se poursuit avec globalement des prises en diminution.
Le modèle Carpocapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Résultats des suivis de CARPOCAPSES en parcelles de piégeage BSV du 25 août 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	11	4	6	1	0
RL	2	1	1	0	
S-HS	20	17	3	0	0

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône, le 25 août :
En zones précoces: le vol de troisième génération est en cours à un niveau de faible intensité.
En zones moyennes: le modèle prévoit des éclosions de G2 encore jusqu'à fin août, début septembre.
En zones tardives: des éclosions de G2 sont possibles jusqu'en fin de semaine prochaine.

Pour le secteur Rhône-Loire, le 25 août :
La période à haut risque de pontes de G2 est terminée en toutes zones. La période à haut risque d'éclosions de G2 se termine en toutes zones.

Pour le secteur Savoie/Haute-Savoie :
D'après le modèle Inoki Ctifl-DGAL, le deuxième vol se termine en zones précoces. Les données calculées par le modèle indiquent que 98 % du deuxième vol, 93 % des pontes de G2 et 78 % des éclosions on été atteints le 26 août. **La période à haut risque d'éclosions et de pontes est terminée.**

Les tableaux ci-dessous présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de deuxième génération estimées par les modèles pour les différentes zones :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS de G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)													
		AOUT							SEPTEMBRE						
		25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
Moyenne vallée du rhône	ZM	risque modéré (G2)								98%	risque nul G2				
	ZT	risque modéré (G2)												98%	
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2)													
	ZM	risque modéré (G2)													
	ZT	80%	risque modéré G2												
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque fort 80%		risque modéré G2											

TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA et PANDEMIS*

Sur les parcelles concernées, les vols de *Pandemis* et *Capua* se poursuivent avec des prises en baisse. Le 25 août, une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône présente 62 captures de Pandémis.
Rappel seuil de nuisibilité Pandemis : 50 prises dans les 18 jours suivant la 1ère capture.

Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 25 août 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	7	3	1	1	2
RL	2	0	1	1	0
S-HS	17	16	0	1	0

Rappel seuil de nuisibilité Capua : 40 prises en 3 relevés successifs (sur la base de 3 relevés par semaine).

Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 25 août 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	9	7	0	0	2
RL	3	2	0	1	0
S-HS	16	13	2	1	0

PETITE TORDEUSE DES FRUITS - *CYDIA LOBARZEWSKII*
Le 25 août, 3 captures ont été enregistrées sur une parcelle en Haute Savoie. Dans le Rhône, sur une parcelle on observe 1 % de fruits touchés. Ce ravageur peut être problématique sur les vergers en confusion carpocapse. Le point d'entrée de la chenille est foré en « spirale », l'épiderme est perforé en un ou deux endroits pour permettre la sortie des excréments, la galerie est toujours propre jusqu'aux pépins, qui sont rarement consommés. La chenille est de couleur rose pale avec le corps moucheté de verrues brunes.

POU DE SAN JOSE - *DIASPIDIOTUS PERNICIOSUS*
En Rhône-Loire et Moyenne Vallée du Rhône, l'essaimage se poursuit.
En tout secteur, observez attentivement vos parcelles dont les arbres présentent des encroutements (soulever les boucliers pour vérifier la présence de femelles vivantes au corps de couleur jaune vif), ou ayant des fixations sur fruits, afin de repérer la migration des larves (jaune vif).

FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Soyez vigilants, en particulier dans les parcelles ayant subi la grêle le 26 juillet dernier. La bactérie contamine l'arbre ou la plante essentiellement par la fleur mais aussi par l'extrémité des pousses en croissance, par des ouvertures naturelles ou des blessures. **Ces bactéries sont disséminées par l'eau, le vent, les insectes, l'homme, ... *Erwinia amylovora* atteint son développement optimum vers 24-27°C.**
Retrouvez les mesures prophylactiques à mettre impérativement en œuvre dans la Note Technique Feu Bactérien 2013.
http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf
Le Feu Bactérien est une maladie de quarantaine, le signalement des symptômes suspects au SRAL ou au réseau Fredon/Fdgdon est obligatoire.

KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*
En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible, éviter de travailler dans vos plantations par temps humide.

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :
http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Le 25 août des captures ont été enregistrées:
- 7 et 3 captures sur 2 pièges suivis Nord Ardèche,
- 3 captures sur 1 piège suivi Centre Ardèche,
- 10 captures sur 1 piège suivi Sud Ardèche.

MALADIE DE L'ENCRE - *PHYTOPHTORA CINNAMOMI*

Cette maladie entraîne une forte réduction de l'allongement des pousses puis la mort des arbres qui dépérissent en 1 à 2 ans. Une nécrose noirâtre peut être observée au collet ou bien les racines sont noires.

SEPTORIOSE DES FEUILLES—*SEPTIRIA CASTANICOLA*

La septoriose (souvent appelée rouille ou anthracnose des feuilles) provoque l'apparition de taches anguleuses souvent très nombreuses et très serrées sur les feuilles. Lorsque l'attaque est importante, les feuilles jaunissent et tombent prématurément en empêchant le grossissement normal des fruits. Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol et se dissémine pendant l'été à l'occasion des pluies. Le 25 août, des symptômes ont été observés sur certaines parcelles sensibles, hors réseau en Moyenne Vallée du Rhône.

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX

Le deuxième vol est en cours et se poursuit avec des prises en légère augmentation. Selon le modèle DGAL, 95 % du deuxième vol des adultes, 92 % des pontes de G2, et 67 % des éclosions de G2 ont été atteints le 25 août. La période à haut risque d'éclosions est terminée.

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - *RHAGOLETIS COMPLETA*

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. A compter de cette année, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière. Afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution, un réseau de piégeage est maintenu. Il comprend 377 pièges englués jaunes répartis sur 226 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 232 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol confirmé et des communes avec captures éparses.

Voici la liste des nouvelles communes (ou zones de communes) concernées du 25 août :

Listes des communes avec vol confirmé Semaine 35	
Département	**Commune**
38	AUBERIVES EN ROYANS
38	CHAMP SUR DRAC
38	GONCELIN_A
26	HOSTUN
26	MONTMIRAL_B
38	REVEL
38	ST VERAND_B
26	VESC

Listes des communes avec captures éparses Semaine 35	
Departement	**Commune**
38	BEAUVOIR EN ROYANS
38	BERNIN
38	BRION
26	CHABEUIL
38	ECLOSE
38	GILLONNAY
26	HAUTERIVES
38	POLIENAS_A
38	TULLINS_A
38	VIRIVILLE

FRUITS ROUGES

D. SUZUKII
Soyez vigilants, les populations augmentent sur petits fruits.

Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de captures et le pourcentage d'attaque des fruits, réalisez des observations régulières.
Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Les recommandations sont les suivantes :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter sa vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii.*

- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).

- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité.

- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :
http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf

TOUTES ESPECES

FLATIDE PRUINEUX - *METCALFA PRUINOSA*
Le 25 août, il n'y a pas eu de signalement sur de nouvelles parcelles.
Metcalfa pruinosa est un insecte très polyphage qui peut se développer sur près de 300 espèces végétales. Cette cicadelle s'alimente de sève et la rejette sous forme de miellat sur lequel se développe un champignon noir, la fumagine, qui tache les fruits.
Nous sommes actuellement en pleine période d'émergence des adultes. Les larves sont blanches, recouvertes de pruine (sécrétion cireuse filamenteuse), mesurent de 1 à 6 mm. Elles forment des manchons cotonneux sur les rameaux (elles sont très mobiles à la différence du puceron lanigère) ou bien se localisent sur la face inférieure des feuilles. Les adultes mesurent 7-9 mm et sont très mobiles. Ils sont recouverts d'une pruinosité blanchâtre masquant leur coloration sombre, ce qui leur donne un aspect bleu-gris.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiosurveillance
Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme
Analyse de risque et Rédaction : Patrice MONIER FDGDON 26
Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.